



Offre et demande éducatives au niveau primaire dans la sous-division urbaine de Kabinda : état des lieux

LUMANYISHA NSHIPO Blaise¹

Institut Supérieur Pédagogique de KABINDA

Résumé : La présente étude réalise un diagnostic de la situation de l'offre et de la demande éducatives au niveau primaire dans la sous-division urbaine de Kabinda, en République Démocratique du Congo. Elle part du constat général d'une mauvaise organisation du système éducatif, marquée par des disparités dans la création, la répartition et le fonctionnement des écoles, notamment après la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement de base. L'objectif principal est d'évaluer l'adéquation entre l'offre et la demande éducatives, afin d'identifier les déséquilibres et de proposer des pistes d'amélioration pour une meilleure planification scolaire. Sur le plan méthodologique, cette étude adopte une approche descriptive basée sur la carte scolaire, combinant observation et exploitation documentaire. L'étude couvre 87 écoles primaires réparties dans différentes communes et zones scolaires de Kabinda. Les résultats montrent plusieurs constats majeurs : Sur le plan de l'offre éducative, on observe une répartition inégale des écoles entre les zones, avec certaines communes mieux desservies que d'autres. La qualité des infrastructures scolaires est globalement faible : plusieurs écoles présentent des bâtiments délabrés ou inexistantes, et de nombreuses structures manquent de bancs ou d'équipements essentiels. Certaines écoles sont même qualifiées de fictives ou non fonctionnelles, révélant des faiblesses dans la régulation du système. Sur le plan de la demande éducative, les effectifs scolaires sont très contrastés : certaines écoles sont surpeuplées (pléthoriques), d'autres ont des effectifs normaux, tandis que plusieurs fonctionnent avec très peu d'élèves, voire aucun. L'analyse globale met en évidence une inadéquation importante entre l'offre et la demande éducatives. Cette situation traduit un déséquilibre structurel du système scolaire, caractérisé par une mauvaise planification, une implantation anarchique des écoles et une faible prise en compte des besoins réels de la population. En conclusion, l'étude confirme l'hypothèse de départ : il existe un décalage profond entre l'offre et la demande éducatives dans la sous-division urbaine de Kabinda, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Nous recommandons un renforcement du contrôle administratif, une meilleure planification des implantations scolaires et une régulation plus rigoureuse des créations d'écoles afin d'assurer une éducation plus équitable et efficace.

Mots-clés : offre éducative, demande scolaire, enseignement primaire, Kabinda, accès à l'école, capacité d'accueil, planification éducative, etc.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.20812106>

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Ce sujet faisant l'objet des questions d'actualité, c'est-à-dire, du moment, du milieu et qui dérangent l'opinion publique, est d'une importance qui n'est pas à démontrer, car il s'inscrit dans le cadre d'un diagnostic ou d'un

¹ Assistant à l'Institut Supérieur Pédagogique de KABINDA.

état des lieux sur le patrimoine éducatif existant dans la Sous-Division de l'Éducation Nationale, Innovation et Nouvelle Citoyenneté de la ville de Kabinda et ce, au niveau primaire. Centrée sur l'éducation scolaire au niveau primaire, dans le souci majeur de prolonger les autres travaux scientifiques menés sur l'offre et la demande de l'éducation, cette étude vise également à sensibiliser les décideurs et partenaires du secteur éducatif sur la nécessité d'intervenir efficacement dans le processus de création et implantation des écoles dans le but de créer un paysage scolaire équitable sur le plan quantitatif, qualitatif et géographique.

Cette étude s'inscrivant aussi dans le cadre d'une dynamique d'actions et de plaidoyers auprès des décideurs et partenaires de l'éducation ; permet d'améliorer le Ratio offre/demande de l'éducation après avoir décelé ou repéré les insuffisances, le disfonctionnement et les disparités en matière de scolarisation et ce, à l'aide de la carte scolaire littéraire diagnostique. C'est à ce niveau que nous avons circonscrit notre étude dans le domaine de la planification de l'éducation qui repose sur l'approche socio-culturelle ou démographique, celle qui est basée sur le principe que voici : « il faut envisager l'instruction maximale pour le plus grand nombre d'individus ».

Autrement dit, l'offre de l'éducation doit correspondre avec la demande de l'éducation de la part de la population. Pour ce faire, l'école doit être créée en fonction des besoins de la société et en constituer son émanation et son support essentiel. A ce sujet Jean FOURASTIE considère l'éducation comme « un instrument de mesure du développement d'un peuple. ² Il nous revient ici de paraphraser d'après la conception de Jean FOURASTIE, qu'un pays sous développé est un pays sous-éduqué. Cependant, il semblerait qu'avec la concrétisation de la gratuité de l'enseignement de base en République Démocratique du Congo et la prise en charge des Enseignants du Primaire par l'Etat, l'offre de l'éducation aurait sensiblement augmenté, pourtant, cette stratégie aurait bien au contraire augmenté la demande sociale ou d'éducation de la part de la population.

Nous sommes aussi partis du constat selon lequel, la RD Congo présenterait d'importantes disparités et des problèmes spécifiques dans l'organisation de son éducation, car son système éducatif semble présenter des disfonctionnements et des insuffisances dans la création anarchique des écoles qui n'est sans conséquence sur l'accès à une bonne éducation. Il sied de souligner que, ce constat n'a pas épargné la Province Educationnelle de Lomami, plus particulièrement, la sous-division urbaine de Kabinda où, les écoles primaires seraient créées et parsemées sans tenir compte des besoins ressenties et normes de création, d'implantation et de construction des écoles. Par ailleurs, certaines seraient dépourvues des infrastructures de base et des élèves même ou de la population scolarisée. Ce qui revient de dire qu'après l'effectivité de la gratuité de l'enseignement de base et la prise en charge des Enseignants du Primaire, la création et l'implantation des écoles primaires seraient devenues anarchiques car, elles ne tiendraient plus compte de la demande éducative ni des instructions officielles en la matière.

Par ailleurs, cette situation expliquerait un décalage profond entre l'offre et la demande de l'éducation, traduit tantôt par l'existence des écoles dites fictives et non opérationnelles mais créées à l'occasion de la budgétisation des écoles par les politiques et les congrégations religieuses ; des écoles sous fréquentées et sans infrastructures de base ; tantôt par les écoles en situation de sureffectifs dus à l'offre inéquitablement répartie à travers les différentes zones scolaires. Considérant les constats ci-haut, on remarquerait se dessiner un passage scolaire spatialement et socialement différencié et, pour déceler les inadéquations afin de réorganiser le système éducatif dont l'offre correspondrait à la demande sur tous les plans au niveau primaire dans la sous-division urbaine de Kabinda, nous avons fait un état des lieux sur la situation éducative existante en nous posant la question faisant l'objet de notre problématique de la manière suivante /

- Existe-t-il l'adéquation entre l'offre et la demande de l'éducation telle qu'organisée au niveau primaire dans la Sous-Division Urbaine de Kabinda ?

Ainsi, anticipativement voici la réponse qui a été émise en guise d'hypothèse :

² FOURASTIE J., cité par YANGOY EPUPUA E. *socio-économie de l'éducation*. Cours inédit, UNIKAB F.P.S.E L1 S.E 2013-2014

- Considérant la prolifération des écoles primaires, le manque presque total des infrastructures de base, les effectifs scolaires tantôt insuffisants, tantôt largement dépassés dans certaines écoles et largement inférieurs dans les autres et, la carte scolaire présentant généralement d'importantes disparités ; nous estimons qu'il n'existerait pas d'adéquations entre l'offre et la demande d'éducation telle qu'organisée au niveau primaire dans la sous-division urbaine de Kabinda.

Abordant cette étude, nous avons poursuivi l'objectif principal que voici :

Diagnostiquer la situation éducative existante en identifiant les inégalités et les disparités dans l'organisation de l'éducation au niveau primaire dans la sous-division urbaine de Kabinda aux fins d'établir le rapport d'adéquation ou d'inadéquation entre l'offre et la demande et démontrer aux Décideurs et Partenaires du secteur éducatif la nécessité d'intervenir efficacement dans le processus de création et implantation des écoles pour améliorer les ratios offre/demande de l'éducation et ce, sur le plan quantitatif, qualitatif et géographique. Pour ce faire, cette étude étant du domaine de la planification de l'éducation, nous l'avons menée dans les écoles primaires de la Sous-Division Urbaine de Kabinda en prenant en compte les données de période scolaire allant de 2021 à 2025 et l'avons divisée en trois grandes parties, hormis l'introduction et la conclusion. Il s'agit notamment :

- ✓ Du cadre de référence ;
- ✓ Du cadre méthodologique ; et
- ✓ De résultats des investigations.

I. CADRE DE REFERENCE

Cette partie a consisté, dans le but de situer quiconque nous lira dans le contexte de ce sujet, à définir les concepts de base et connexes indispensables à la compréhension du thème abordé. Il s'agit de concepts que voici :

I.1. ETAT DES LIEUX

Le Larousse illustré précise généralement que l'état de lieux est un rapport écrit constatant l'état de conservation ou de dégradation à un moment donné ou c'est la constatation d'une situation à un moment donné.³ Un état de lieux, dans le domaine de planification de l'éducation, désigne une analyse diagnostique approfondie de la situation actuelle d'un système éducatif, d'un sous-secteur ou d'une zone d'étude. Il consiste à recueillir, traiter, et interpréter des données quantitatives et qualitatives afin d'identifier les acquis, les insuffisances, les disparités, les besoins et les contraintes qui serviront de base à la planification et à la prise de décision.⁴ Autrement dit, l'état de lieux est une démarche diagnostique visant à dresser un portrait complet de la situation du système éducatif à un moment donné, en analysant les ressources disponibles, les infrastructures, les effectifs, les performances, les disparités et les contraintes afin d'éclairer la planification et la prise de décision. Plus concrètement, il s'agit ici d'un diagnostic qui a porté sur les patrimoines éducatifs existants dans la Sous-Division urbaine de l'Enseignement Primaire de Kabinda.

I.2. OFFRE DE L'EDUCATION

Le mot « offre » a plusieurs définitions selon les sens et les domaines d'usage. Dans le domaine de l'enseignement, l'offre éducative représente l'ensemble des ressources humaines, matérielles, pédagogiques et institutionnelles mises à la disposition des populations dans un espace donné, afin de leur garantir un accès à l'éducation, selon les niveaux, filières et modalités de formation.⁵ Par ailleurs, l'offre éducative désigne la capacité du système éducatif à fournir des opportunités d'apprentissage selon la demande sociale, en tenant compte de la disponibilité des

³ Le Larousse illustré, édition cinquantenaire 2010

⁴ UNESCO-IIEP, UNICEF et MINEPSP (RDC) : Rapport d'état du système éducatif national (RESEN). Pour une éducation au service de la croissance et de la paix. Dakar, 2014, p.5

⁵ UNESCO-IIEP., *Introduction à la planification de l'éducation : concepts et outils*. Paris : Institut International de Planification de l'Education, 2010, p.45.

établissements, des enseignants, des équipements et des contenus adaptés.⁶ L'offre de l'éducation regroupe également l'ensemble des structures physiques (locaux, équipements, matériels didactiques), des ressources humaines (personnel enseignant et d'encadrement) et, des ressources institutionnelles (législation nationale) qui concourent à l'organisation de l'enseignement de base ou de masse.⁷

L'offre éducative se définit comme l'ensemble structuré de possibilités d'éducation offertes aux jeunes sur un territoire, intégrant les niveaux scolaires, les options, les langues, les parcours professionnels et la qualité des dispositifs.⁸ Dans le cadre de cette recherche, l'offre éducative désigne l'ensemble des structures scolaires (écoles), des ressources humaines (enseignants), des infrastructures matérielles (salles, équipements) et des filières disponibles dans les différentes communes de la Sous-Division urbaine de Kabinda, en vue de répondre aux besoins de la population scolarisable. Elle intègre à la fois, la quantité, la qualité, la diversité et la localisation des services éducatifs mis à la disposition des élèves. Autrement dit, l'offre de l'éducation signifie la quantité et la qualité de l'éducation pourvue par les décideurs et partenaires du secteur éducatif et sa répartition sur le plan spatial ou géographique. Ceci revient de dire qu'il s'agit du nombre des écoles primaires créées et organisées, des infrastructures d'accueil construites, des équipements pédagogiques, administratifs, matériels et financiers et, des enseignants et le personnel administratif.

I.3. DEMANDE DE L'EDUCATION

La demande d'éducation correspond à la quantité d'éducation souhaitée par les individus ou les familles, exprimée en termes d'inscription scolaire, influencée par des facteurs socio-économiques, culturels et géographiques, reflétant ainsi les besoins réels et potentiels d'accès aux services éducatifs.⁹ La demande d'éducation désigne aussi l'expression concrète des aspirations éducatives des familles, mesurées notamment par le nombre d'enfants inscrits et la volonté de poursuivre la scolarité dans un contexte donné, prenant en compte les contraintes sociales et économiques.¹⁰ Pour terminer sur ce point, la demande d'éducation correspond également à la demande effective et latente des populations pour l'accès aux services éducatifs, incluant les inscriptions actuelles ainsi que le potentiel futur, indispensable à prendre en compte pour une planification efficace et équitable de l'offre.¹¹

Dans le contexte de cette étude, la demande d'éducation désigne l'ensemble des besoins exprimés ou potentiels des populations scolarisables de la Sous-Division urbaine de Kabinda, en matière d'accès à l'école. Elle se manifeste par le nombre d'élèves effectivement inscrits, mais aussi par ceux qui devraient être scolarisés en fonction de leur âge, leur lieu de résidence et leur situation sociale. Elle dépend des facteurs tels que la proximité des écoles, les conditions économiques des familles, la perception de la qualité de l'enseignement, et la disponibilité des filières adaptées. Ainsi, assimilée à l'accessibilité, la demande d'éducation a été souvent perçue sous l'angle géographique (proximité spatiale de l'infrastructure) ou sous l'angle financier (capacité des familles ou des communautés à faire face aux charges scolaires).

NB : l'offre et la demande d'éducation sont différemment interprétées par les politiques et les sociétés ; les premiers les conçoivent sous le prisme d'une meilleure planification spatiale des capacités d'accueil susceptibles de réduire les disparités constatées et, les seconds quant à eux, interrogent plutôt le degré de mise en cohérence entre le processus de la socialisation par l'école et ceux mis en œuvre à l'échelon familial.

⁶ Etcher, J.C., *L'économie de l'éducation : analyse économique des investissements éducatifs*, Paris, Edition Economica, 2014, p.121.

⁷ Kana, E., « *l'inadéquation entre l'offre et la demande de l'éducation au Cameroun : Le cas du département du Logone-et-char* », Article, RGRFF, 2019

⁸ Toulemonde, B., *La gouvernance des systèmes éducatifs*, Paris : PUF, p.89

⁹ Lewin, K.M., *Stratégies pour un financement durable de l'éducation*, Paris : UNESCO-IIEP, 2007, p.45.

¹⁰ Perrenoud, P., *Les compétences à l'école : Pour développer la pratique réflexive des enseignants*. Paris, : ESF Editeur, 2010, p.82.

¹¹ UNESCO-IIEP. *Planification de l'éducation : concepts et outils*. Paris : Institut International de planification de l'Education, 2015, p.53.

I.4. ECOLE PRIMAIRE

Sur le plan pédagogique, une école primaire est un établissement d'enseignement où les enseignements sont donnés à une collectivité d'élèves. C'est aussi un lieu d'instructions et d'apprentissages ; une institution sociale qui permet l'acquisition des aptitudes en vue de l'intégration dans la société.¹² D'après François Xavier, l'école est un milieu artificiel créé par la société que constitue l'Etat pour relayer les parents dans l'œuvre de la formation intégrée de l'enfant commencée en famille, qui rassemble des personnes de provenance et de niveaux d'instructions divers et parfois d'intérêts divergents. On y trouve en effet, des enseignants, des sentinelles, des travailleurs ordinaires, des élèves.¹³ Ainsi donc, une école primaire est un établissement d'enseignements qui accueille les élèves à l'issue des études maternelles. Son but est de donner à l'élève l'éducation fondamentale.

I.5. PLANIFICATION DE L'EDUCATION

La planification de l'éducation est un processus prospectif et systématique qui utilise des données et des analyses pour définir les objectifs, les priorités et des stratégies pour un système éducatif. Elle estime aussi les ressources nécessaires, décrit des politiques et programmes, et suit leur mise en œuvre afin d'assurer que l'éducation réponde aux besoins économiques, sociaux et à ceux des apprenants.¹⁴ Par ailleurs, la planification du secteur de l'éducation est un processus technique, politique et participatif, généralement conduit par une analyse du secteur éducatif afin d'identifier les principaux défis et opportunités, et qui conduit à l'élaboration de stratégies, de politiques et de plans sectoriels adaptés.¹⁵

La planification de l'éducation consiste à appliquer une analyse rationnelle et systématique au développement du système éducatif afin de satisfaire les objectifs définis, en considérant à la fois les besoins scolaires et les contraintes de ressources disponibles.¹⁶ La planification de l'éducation est avant tout l'application à l'éducation elle-même de ce que les véritables éducateurs s'efforcent d'inculquer aux élèves : à savoir une façon rationnelle et scientifique d'examiner des possibilités et de choisir l'exécution des choix ainsi faits. Dans cette perspective, la planification est beaucoup plus qu'une élaboration d'un projet ; c'est un processus continu qui entraîne la série suivante d'actes interdépendants.¹⁷ Pour atteindre ses objectifs à long terme, toute planification de l'éducation – quel que soit son propre stade de développement – doit s'appuyer sur une stratégie précise, qui inspire tout le développement de l'éducation et l'adapte aux conditions particulières du pays intéressé.¹⁸

Cependant, il n'existe pas de stratégie uniforme, poursuit le même auteur, toute faite et pouvant convenir à tous les pays ; chaque pays doit élaborer la sienne. La République Démocratique du Congo est dotée d'une stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation couvrant la période 2016-2025, élaborée de manière concertée entre le gouvernement, les ministères concernés, les partenaires techniques et financiers ainsi que la société civile. Ce document constitue le principal cadre de planification éducative du pays pour cette décennie. La vision du gouvernement congolais est de construire un système éducatif inclusif et de qualité capable de contribuer au développement national et promouvoir la paix et une citoyenneté démocratique active.¹⁹ La stratégie s'articule autour de plusieurs axes prioritaires dont ceux qui cadrent avec notre étude sont :

¹² LUPUNGANNA P., *gestion d'une école*. Inspection KIN-EST/POOL de Limeté, éd. des Frères Maristes, 2011, p.10

¹³ MUBUY MUBAY MPIER F-X., *comment diriger une école* : Tome I, Techniques initiales de l'exercice de la fonction du chef d'établissement (revu, enrichi et actualisé) E.R.P.E 2014 p.139.

¹⁴ UNESCO. ; Qu'est-ce que la planification de l'éducation ? 2025. Consulté sur le site web de l'UNESCO.

¹⁵ Inter-Agency Network for Education. (INEE), (s.d). Planification de l'éducation. Consulté sur <https://inee.org/fr/recueils/planification-de-leducation>

¹⁶ Combs, P.H., *qu'est-ce que la planification de l'éducation ?* Paris : UNESCO (IIEP), 1970.

¹⁷ OCDE, cité par Cijika Kayombo, C. *La planification de l'éducation en Afrique*. Mode d'emploi, Paris, l'Harmattan, 2015, p.21

¹⁸ Cijika Kayombo C., *La planification de l'éducation en Afrique*. Mode d'emploi, L'Harmattan, 2015

¹⁹ RDC., *Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025*. Document officiel du Gouvernement de la RDC, version finale, décembre 2015.

- Amélioration de l'accès et de l'équité avec une attention particulière portée aux populations vulnérables et aux zones rurales/périphériques ;
- Réduction des disparités socio-spatiales, en priorité les zones sous-desservies dans l'infrastructure scolaire.

C'est pourquoi, parmi les objectifs spécifiques de cette stratégie figurent les objectifs stratégiques clés suivants :

- Promouvoir l'accès à une éducation inclusive pour tous ;
- Réduire les inégalités d'accès entre les zones urbaines et rurales ;
- Favoriser la formation initiale et continue des enseignants ;
- Introduire des mesures d'éducation inclusive pour les élèves handicapés ; et
- Augmenter la couverture des infrastructures scolaires et leur accessibilité physique.

Ainsi donc, la planification de l'éducation, dans le contexte de cette étude, se définit comme un processus qui consiste à collecter, analyser et utiliser des données (démographiques, scolaires, géographiques) afin d'organiser de manière équilibrée et équitable la localisation des écoles, la répartition des enseignants et des infrastructures, en tenant compte des besoins actuels et futurs des populations scolaires dans un espace donné. Elle permet de prendre des décisions éclairées pour améliorer l'accès, la qualité et l'efficacité du système éducatif.

I.6. CARTE SCOLAIRE

La carte scolaire est un outil de planification spatiale de l'éducation qui permet de localiser les établissements, d'évaluer leur répartition, leur capacité d'accueil et leur accessibilité afin de mieux orienter la création, la fermeture ou le redéploiement des infrastructures éducatives.²⁰ La carte scolaire est aussi un instrument d'aide à la décision permettant de répartir les écoles en fonction des besoins de la population scolaire, tout en tenant compte de facteurs géographiques, démographiques, économiques et sociaux.²¹

Par ailleurs, la carte scolaire est un outil dynamique qui permet de visualiser les déséquilibres de l'offre éducative sur un territoire donné et de planifier l'extension ou la rationalisation du réseau scolaire ²². En effet, pour Gabriel Carron, la carte scolaire est une forme de planification au niveau local, c'est-à-dire, un processus dynamique, qui part d'un diagnostic détaillé de la situation au niveau local et sur la base des objectifs et des normes fixées au niveau national, a comme finalité de prévoir les besoins futurs en matière d'éducation au niveau local et proposer les mesures nécessaires pour répondre à ces besoins. A ce qui vient d'être dit, la définition que nous proposons pour la carte scolaire est qu'elle est un outil de préparation et de distribution systématique de l'offre d'éducation à travers le territoire national, régional et local. Elle est alors une technique de réalisation et de mise en œuvre rationnelle d'un système d'instruments de scolarisation et ce, conformément à la demande scolaire d'une région donnée. Les objectifs de la carte scolaire sont les suivants :

- ✓ **A long terme** : contribuer à une meilleure planification des besoins de l'éducation, construire des établissements pour améliorer l'offre éducative, restructurer un réseau d'établissements après une réforme du système éducatif, d'améliorer la rationalité des décisions prises en matière de planification d'implantation d'établissements, de peser avec efficacité, efficacité et rationalité les ressources disponibles, de faciliter la participation de la communauté éducative de base, d'aider à corriger les disparités géographiques et de genre, de réduire l'influence des interventions externes et d'améliorer les coûts d'encadrement.

²⁰ UNESCO-IIEP. Méthodes de planification de l'éducation. Paris : Institut International de planification de l'éducation –IIEP), 2010, p.112

²¹ Hallak, J. *Investir dans l'avenir : l'éducation en Afrique*. Paris : UNESCO, 1990.

²² UNESCO-BREDA Guide pratique de la carte scolaire. Dakar : UNESCO, 2011, p.17

- ✓ **A court terme** : elle permet d'améliorer la préparation de la rentrée scolaire. En effet, en favorisant un diagnostic détaillé des situations éducatives locales, la carte scolaire fournit les informations nécessaires à l'identification des besoins spécifiques pour la préparation de la rentrée scolaire ²³.

Dans toute planification de l'éducation, nous trouvons toujours qu'il y a un aspect très important qui s'exprime de manière privilégiée par la carte scolaire. C'est celui de l'inégalité dans les conditions de scolarisation. Cela étant, la carte scolaire joue le rôle de faciliter la réalisation ou la maximisation des objectifs du plan. Les objectifs admis sont les suivants : la réalisation de la formation de base pour la totalité ou la plupart des jeunes enfants en âge scolaire et de développer l'enseignement en fonction des ressources disponibles et des besoins économiques et sociaux du pays. Dans cette perspective, la carte scolaire permet d'organiser l'offre d'éducation de manière à satisfaire les besoins définis.

C'est grâce à la carte scolaire que nous pouvons parler de l'égalité de chance devant l'éducation en égalisant les conditions de l'offre pour la création de capacité d'occuper totalement et pour une dispersion équitable des ressources humaines, matérielles et financières dans les différentes zones scolaires. Pour terminer, la carte scolaire est un terme qui fait référence à un ensemble des dispositifs destinés à repartir l'offre de l'éducation et à traiter la demande éducative des familles. Bref, la carte scolaire indique l'image de l'organisation de l'éducation d'après certains indicateurs et explique les inégalités dans les conditions de scolarisation qui varient entre les régions d'un pays ou à l'intérieur même de chaque région.

I.7. EFFECTIFS SCOLAIRES

D'après le Larousse illustré, le terme effectif signifie : « nombre réel des individus composant un groupe ». ²⁴ Dans le contexte de cet article, un effectif scolaire est un nombre réel d'élèves d'un établissement, d'enseignants ou d'une classe à une date donnée. Il s'agit aussi de la population scolarisée.

N.B : Les effectifs scolaires dans chaque classe varient de 25 élèves au minimum à 55 au maximum à l'école primaire. ²⁵ Par ailleurs, est admis à l'école Primaire, tout enfant qui aura atteint l'âge de 6 ans révolus à la date de la rentrée scolaire ou au plus tard 3 mois après cette. ²⁶

II. CADRE METHODOLOGIQUE

Cette étude est menée dans les écoles primaires de la Sous-Division urbaine de Kabinda où, pour diagnostiquer la situation éducative existante, nous avons répertorié toutes les écoles primaires non-conventionnées, conventionnées et privées qui ont, pour ce faire, constitué notre population d'étude et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Tableau n° 01 relatif aux caractéristiques de la population.

<i>Ecoles</i> <i>Zones</i> <i>D'implantation</i>	Régime de Gestion						Total	
	Non Conventionné		Conventionné		Privé agréé		f	%
	f	%	f	%	F	%		
<i>Kabinda Nord</i>	3	3,4	13	14,9	1	1,1	17	19,5
<i>Kabinda Centre</i>	3	3,4	12	13,7	0	0	15	17,2
<i>Kabinda Sud</i>	0	0	13	14,9	1	1,1	14	16
<i>Kabinda périphérique</i>	4	4,5	14	16	0	0	18	20,6

²³ Ouattara, M. cité par Ilunga Bumute Ch., Problématique de la carte scolaire des écoles secondaire dans le territoire de Kambove. Mémoire de D.E.A, UNILU, 2014

²⁴ *Le Larousse illustré op.cit. 2010*

²⁵ *Circulaire DEPS/A.S./83/CCE/001/77/84/82 du 29 Septembre 1982.*

²⁶ *Loi-cadre de l'Enseignement National N°14/004 du 11 Février 2014.*

<i>Ecole de Tempo</i>	5	5,7	16	18,3	2	2,2	23	26,4
Total	15	17,2	68	78,1	4	4,5	87	100

Source: Rapport sur les premières visites du Pool-urbain primaire de Kabinda, année scolaire 2023-2024.

Ce tableau montre clairement que, la population d'étude est composée de 87 écoles primaires implantées dans 5 Zones scolaires que voici :

- Kabinda Nord avec un total de 17 écoles primaires soit 19,5% d'écoles ;
- Kabinda Centre avec un total de 15 écoles primaires, soit 17,2% d'écoles ;
- Kabinda Sud avec un total de 14 écoles soit, 16% ;
- Kabinda Périphérique avec un total de 18 écoles soit, 20,6% d'écoles, et enfin ;
- 23 écoles de la zone scolaire dénommée Tempo soit, 26, 4% d'écoles.

De ce même tableau, il se dégage que sur 87 écoles constituant notre population d'étude, le régime de gestion non conventionné a organisé 15 écoles soit, 17,2% ; ensuite, le régime conventionné a organisé 68 écoles soit, 78,1% et enfin, le régime privé agréé a seulement organisé 4 écoles soit, 4,5% d'écoles. Par ailleurs, notre étude poursuivant l'objectif de diagnostiquer la situation éducative existante en identifiant les inégalités et les disparités dans l'organisation de l'éducation au primaire dans la Sous-Division urbaine de Kabinda; l'obligation nous a été de prendre en compte tous les sujets ou tous les éléments de la population d'étude comme échantillon, car cela nous a permis de déterminer la masse de l'éducation offerte sur le plan quantitatif et qualitatif, la demande de l'éducation sur le plan quantitatif et, la manière dont l'offre de l'éducation est répartie à travers les zones scolaires et les entités administratives dans la Sous-Division urbaine de Kabinda.

Donc, notre échantillon d'étude est exhaustif, ainsi qualifié puisqu'il prend en compte toutes les 87 écoles primaires de la Sous-Division Urbaine de Kabinda. Il s'agit de la situation où nous trouvons que : $n=N$. Ce qui revient de dire que le nombre des sujets de l'échantillon (n) est égale au nombre des sujets de la population (N). En effet, pour mener nos recherches sur la situation éducative existante dans la sous Division urbaine éducative de Kabinda, nous avons recouru à la méthode descriptive qui consiste à décrire l'offre et la demande de l'éducation sur le plan qualitatif, quantitatif et géographique ou spécial et ce, se fondant sur les données issues de la carte scolaire, de cette Sous -Division.

Ainsi, cette description s'est faite en effectuant des descentes sur terrain pour s'imprégner, à travers la Technique documentaire et celle d'observation, du nombre des écoles Professionnelles, de l'Etat des infrastructures scolaires, des effectifs des élèves de la manière dont les écoles sont réparties. Cela étant, l'offre de l'éducation est décrite à travers le nombre des écoles primaires, les infrastructures scolaires et leur état et, demande de l'Education est appréhendée à travers les effectifs des élèves surpeuplés ou non. Il sied alors de souligner que pour décrire l'offre éducative, deux indicateurs ont été retenus :

- Indicateur d'expansion du système éducatif (le nombre des écoles opérationnelles et leur répartition à travers les communes et les zones scolaires) ;
- Indicateur des ressources matérielles du système éducatif (infrastructures de base et leur état). Par ailleurs, pour décrire la demande de l'éducation, un indicateur a été analysé :
 - Indicateur de fonctionnement du système éducatif sur la capacité d'occupation ou d'accueil des locaux (les effectifs scolaires, le nombre des classes autorisées et organisées).

Pour traiter les données issues de nos investigations, nous nous sommes servi de la technique de pourcentage, qui, en soi a consisté à convertir les fréquences observées sur les différents indicateurs du système éducatif analysé et, lequel pourcentage se calcule de la manière suivante :

% = $n/N \cdot 100$

Sachant que :

%: Pourcentage.

n: fréquences simples observées ou nombre de fois qu'une donnée est observée.

N: nombre total des fréquences attendues.

100: constante.

III. RESULTATS DES INVESTIGATIONS

Cette partie a consisté à présenter et analyser les données issues de nos investigations à travers la technique documentaire et celle d'observation et, à interpréter les résultats y afférents et ce, conformément aux aspects importants du thème abordé que voici :

- ✓ Offre de l'éducation sur le plan géo-qualitatif et quantitatif,
- ✓ Demande de l'éducation sur le plan quantitatif.

III.1. PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES

III.1.1. ANALYSE DE L'OFFRE EDUCATIVE

Voici les indicateurs analysés sur l'offre de l'éducation :

- Le nombre des écoles primaires et leur répartition à travers les communes de la Ville de Kabinda et les zones scolaires ;
- La localisation des écoles primaires de la sous-division urbaine de Kabinda ;
- L'état ou la qualité des bâtiments des écoles primaires de la Sous-Division urbaine de Kabinda ;

L'état ou la qualité des bancs des écoles primaires de la Sous-Division urbaine de Kabinda.

Tableau n°02 Relatif au nombre d'écoles primaires et leur répartition à travers les communes de la ville de Kabinda et les zones scolaires

Ecoles Communes	Zones scolaires										TOTAL	
	Kabinda Nord		Kabinda Centre		Kabinda Sud		Kabinda Périphérique		Tempo			
MUDING AYI	16	18,3	4	4,5	0	0	12	13,7	1	1,1	33	37,9
KABONDO	0	0	8	9,1	2	2,2	0	0	16	18,3	26	29,8
KABUELA-BUELA	1	1,1	3	3,4	0	0	6	6,8	6	6,8	16	18,3
KAJIBA	0	0	0	0	12	13,7	0	0	0	0	12	13,7
TOTAL	17	19,5	15	17,2	14	16	18	18	23	26,4	87	100

SOURCE: - Sous-Division de Kabinda/ carte scolaire, rapport circonstancié sur les premières visites du Pool urbain primaire de Kabinda, Année scolaire 2023-2024, et descentes sur terrain.

Il ressort de ce tableau portant sur la situation de l'offre éducative sur le plan géo-quantitatif que, la Sous-Division urbaine de Kabinda a organisé 87 écoles primaires réparties ou dispersées selon les communes et les zones scolaires de la manière suivante :

- La commune de Mudingayi est la plus desservie de 33 écoles primaires soit 37,9 % dont 16 écoles soit 18,3% des écoles sont implantées dans la zone scolaire Kabinda-Nord, 4 soit 4,5% des écoles implantées dans la zone de Kabinda Centre, 12 écoles soit 13,7% écoles implantée dans la zone scolaire Kabinda Périphérique et 1 école soit 1,1% d'école dans la zone de Tempo.
- La commune de Kabondo suivant celle de Mudingayi est couverte de 26 écoles soit 29,8% dont 8 écoles soit 9,1 écoles sont de la zone Kabinda centre, 2 écoles soit 2,2% des écoles sont situées sur Kabinda Sud et 16 écoles soit 18,3% des écoles sont de zone de Tempo ;
- Par contre, la commune de Kabuelabuella est moins desservie de 16 écoles soit 16,3% des écoles dont 1 école soit 1,1% est implantée sur Kabinda Nord, 3 écoles soit 3,4% des écoles sont situées à Kabinda Centre, 6 écoles soit 6,8% des écoles sont aux périphériques de Kabinda et 6 autres écoles soit 6,8% des écoles sont de la zone de Tempo.
- Enfin, la commune de Kajiba est très moins desservie avec 12 écoles primaires soit 13,7% organisées seulement dans la zone scolaire Sud.

Tableau n° 3 relatif à l'emplacement ou la localisation des écoles de la sous-division urbaine de Kabinda

Écoles Emplacement	Régime de gestion						Total	
	Non conventionné		Conventionné		Privé agréé			
	f	%	f	%	f	%	f	%
Bon	6	6,8	26	29,8	1	1,1	33	37,9
Mauvais	9	10,8	40	45,9	3	3,4	52	59,7
Inexistant	0	0	2	2,2	0	0	2	2,2
Total	15	17,2	68	78,1	4	4,5	87	100

Source : Enquête sur terrain / Observation et données recueillies à travers la carte scolaire.

Ce tableau étant le reflet de l'emplacement des écoles qui traduit la qualité de l'offre éducative, démontre clairement que sur 87 écoles primaires faisant l'objet de notre l'échantillon, 33 écoles soit 37,9% présentent un bon emplacement, par contre, 52 écoles soit 59 % présente un mauvais emplacement et enfin, 2 écoles soit 2,2% n'ont pas d'emplacement, c'est-à-dire, elles n'existent pas physiquement.

Tableau N° 04 relatif à l'état des bâtiments des écoles primaires

Écoles Etat des bâtiments	Régime de gestion						Total	
	Non Conventionné		Conventionné		Privé agréé			
	f	%	f	%	f	%	f	%
Bon	2	2,2	30	34,4	2	2,2	34	39,1
Mauvais	12	13,7	18	20,6	2	2,2	32	36,7
Inexistant	1	1,1	20	22,9	0	0	21	24,1
Total	15	17,2	68	78,1	4	4,5	87	100

Source : Enquête sur terrain/Observation.

Ce tableau portant sur les données relatives à l'état des bâtiments qui traduit la qualité de l'éducation dans la sous-division urbaine de Kabinda montre explicitement que sur 87 écoles primaires sous examen, 34 écoles soit 39,1 %

d'écoles disposent de bons bâtiments, contre 32 écoles primaires soit 36,7% d'écoles dont les bâtiments sont dans un état de délabrement très avancé et enfin, 21 écoles soit 24,1% ne disposent pas de leurs propres bâtiments.

Tableau N° 05 relatif à l'état des bancs des écoles primaires de la sous-division urbaine de Kabinda

Ecoles	Régime de gestion						Total	
	Non conventionné		Conventionné		Privé agréé			
Etat des bancs	f	%	f	%	f	%	f	%
<i>Bon</i>	2	2,2	15	17,2	1	1,1	18	20,6
<i>Mauvais</i>	4	4,5	25	28,7	1	1,1	30	34,4
<i>Inexistant</i>	9	10,3	28	32,1	2	2,2	39	44,8
Total	15	17,2	68	78,1	4	4,5	87	100

Source : Enquête sur terrain/Observation.

Il se dégage de ce tableau portant sur l'état des bancs que, 18 écoles soit 20,6% d'écoles disposent des bancs en bon état, contre 30 écoles soit 34,4% d'écoles où les bancs sont en mauvais état avancé et enfin, 39 écoles soit 44,8% des écoles ne disposent pas des bancs.

II.1.2. ANALYSE DE LA DEMANDE EDUCATIVE SUR LE PLAN QUANTITATIF

La demande éducative est analysée en considérant les effectifs scolaires dans chacune des écoles primaires de la Sous-Division Urbaine de Kabinda, comparativement aux différentes structures organisées et autorisées déterminant aussi la capacité d'accueil de chacune des écoles. Cette analyse nous a permis de dégager les écoles pléthoriques, les écoles à effectifs scolaires normaux, les écoles à faibles effectifs scolaires et celles dont les élèves n'existent pas.

Tableau n°06 Relatif aux effectifs scolaires / demande d'éducation

Ecoles	Zones scolaires										Total	
	Kabin da nord		Kabinda centre		Kabinda sud		Kabinda Périphérique		Ecoles de Tempo			
	f	%	f	%	f	%	f	%	F	%	f	%
<i>pléthoriques</i>	5	5,5	2	2,2	7	8	2	2,2	0	0	16	18,3
<i>Normaux</i>	8	9,1	10	11,4	2	2,2	6	6,8	3	3,4	29	33,3
<i>Moins élevés</i>	4	4,5	3	3,4	5	5,7	10	11,4	18	20,6	40	45,9
<i>Inexistants</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2,2	2	2,2
Total	17	19,5	15	17,2	14	16	18	20,6	23	26,4	87	100

Source : Enquête sur terrain/documentation et observation.

Ce tableau est le reflet de la demande éducative étudiée à partir des effectifs scolaires et, démontre généralement que, sur 87 écoles primaires de la Sous-Division urbaine de Kabinda, 16 écoles soit 18,3% d'écoles sont pléthoriques, 29 écoles soit 33,3% d'écoles présentent des effectifs normaux, c'est-à-dire conformes aux instructions en matière des maxima et minima des élèves par classe; par ailleurs, 40 écoles soit 45,9% d'écoles présentent des effectifs scolaires très moins élevés et enfin 2 écoles soit 2,2% d'écoles n'ont pas d'élèves.

Autrement, cette situation se présente telle que ; la demande de l'éducation paraît plus supérieure à l'offre de l'éducation dans 5 écoles soit 5,7% d'écoles de la zone scolaire Kabinda Nord ; dans 2 écoles soit 2,2% d'écoles de la zone scolaire Kabinda Centre ; dans 7 écoles soit 8% d'écoles de la zone de Kabinda Sud et enfin, dans 2 écoles soit 2,2% d'écoles de Kabinda Périphérique.

Ensuite, la demande éducative est égale à l'offre éducative dans 8 écoles soit 9,1% d'écoles de la zone de Kabinda Nord, dans 10 écoles soit 11,4% d'écoles de Kabinda Centre ; dans 2 écoles soit 2,2% d'écoles de Kabinda Sud ; dans 6 écoles soit 6,8% d'écoles de Kabinda Périphérique et dans 3 écoles soit 3,4% d'écoles de tempo. Enfin, la demande est moins inférieure à l'offre éducative dans les écoles où les effectifs scolaires sont largement inférieurs et ce, conformément aux instructions en la matière. Sur ce, nous avons trouvé cette situation dans 4 écoles soit 4,5% de la zone scolaire Kabinda Nord, dans 3 écoles soit 3,4% d'écoles de la zone scolaire Kabinda Centre, dans 5 écoles soit 5,7% d'écoles de la zone Kabinda Sud, dans 10 écoles soit 11,4% d'écoles de la zone scolaire de Kabinda périphérique et dans 18 écoles soit 20,6% d'écoles de la zone scolaire de Tempo; enfin, 2 écoles soit 2,2% d'écoles de la zone scolaire de tempo n'ont pas des effectifs scolaires, c'est à dire, ces écoles n'existent même pas physiquement.

III.2. INTERPRETATION DES RESULTATS

Les résultats d'une recherche scientifique ne peuvent avoir de sens que s'ils sont interprétés après les avoir présentés et analysés. C'est dans ce cadre que nous avons ici, à travers certaines explications, interprété les résultats inhérents à notre investigation et ce, conformément aux facettes importantes du sujet abordé. Il s'agit donc :

- ✓ De l'offre éducative sur le plan géo-quantitatif et qualitatif : le nombre d'écoles réparties selon les entités administratives, leur emplacement, l'état des bâtiments et des bancs.
- ✓ De la demande éducative sur le plan géo-quantitatif : les effectifs scolaires dans chacune des écoles sous examen.

Ainsi, considérant la première facette au plan géo-quantitatif dont les données sont présentées au tableau n°02 relatif au nombre d'écoles primaires réparties selon les communes et les zones scolaires de la Sous-Division Urbaine de Kabinda, il s'observe des disparités régionales ou entre communes car, 2 communes seulement (la commune de MUDINGAYI et celle de KABONDO) sont plus desservies que les autres. Ce qui convient de dire qu'il se dessine un paysage scolaire inégalement réparti selon les communes dans la Sous-division Urbaine de Kabinda. Ensuite, sur le plan géo-qualitatif, les données contenues dans les tableaux N° 03, 04 et 05 ; ayant porté respectivement sur l'emplacement, les bâtiments et les bancs des écoles sous examen et traduisant ainsi la qualité de l'éducation offerte, il se révèle en un grand pourcentage que :

- Nombreuses sont les écoles dont l'emplacement ne respecte pas les conditions socio-psychopédagogiques, c'est-à-dire, les unes sont placées dans les endroits publics où se font les activités socio-économiques, facteurs perturbateurs de la communication didactique, les autres sont centrées dans un même endroit et occupent le même terrain et les autres encore fonctionnent dans les temples et enceintes des Eglises. Par ailleurs, certaines écoles n'existent même pas physiquement, il s'agit des écoles fictives, mais créées pour de raison de bénéficier les salaires de l'Etat aux enseignants qui n'y travaillent pas.
- Parmi les écoles ayant des bâtiments, nombreuses sont celles dont l'état est en délabrement avancé et, ne respectant pas les instructions pour ce qui est de l'orientation Nord-Sud (portes -fenêtres) et des dimensions de salles de 8/9 mètres de longueur, de 7/8 mètres de largeur et de 6 ou 7 mètres de hauteur.
- Bien que beaucoup d'écoles primaires disposent des bancs, cependant, nombreux sont en mauvais état et insuffisants dans plusieurs autres écoles.

Cette situation de mauvais emplacement, de délabrement et d'inexistence des bâtiments et des bancs des écoles primaires de la Sous-Division urbaine de Kabinda en grande partie, nous a passé à confirmer que l'offre éducative n'est pas de bonne qualité et ne correspond pas à la demande d'éducation, car elle ne réunit pas toutes les conditions

de création, d'implantation et de fonctionnement des écoles dans ladite Sous-Division. Enfin, considérant la deuxième facette du problème abordé et ce, conformément aux données présentées dans le tableau N° 06 relatif aux effectifs scolaires, reflet de la demande éducative, l'analyse faite sur cette dernière nous a permis de dégager la conclusion que voici :

- La demande de l'éducation est inférieure à l'offre, car un grand nombre d'écoles présentent des effectifs scolaires largement faibles et inférieurs à la marge dictée par les instructions.
- La demande de l'éducation correspond à l'offre d'éducation dans 1/3 d'écoles sous examen, car les effectifs scolaires varient entre les minima et maxima d'élèves fixés par les instructions.
- La demande est sensiblement supérieure à l'offre de l'éducation dans 1/4 d'écoles sous examen, car les effectifs scolaires sont largement supérieurs aux maxima fixés par les instructions officielles, donnant alors lieu aux classes en surnombre, pléthoriques ou populeuses.

Eu égard à tous les résultats ci-haut interprétés, nous avons confirmé notre hypothèse de départ sur le plan géo-quantitatif et qualitatif ; étant donné la mauvaise répartition des écoles à travers cette Sous-Division, les mauvaises conditions qu'offrent ces écoles et les effectifs scolaires tantôt largement inférieurs, tantôt largement supérieurs aux minima et maxima fixés par les instructions. C'est ce qui explique un décalage très profond entre la demande et l'offre éducative.

Que faire pour réorganiser l'éducation dont l'offre correspondrait mieux à la demande ?

Ainsi donc, cette façon de terminer par une interrogation, ouvre les horizons à d'autres scientifiques chercheurs pour poursuivre les investigations sur ce problème afin de piloter tant soit peu notre système éducatif.

CONCLUSION

L'étude que voici, a consisté à faire un diagnostic de la situation éducative existante dans la sous-division urbaine de Kabinda au niveau primaire. Pour ce faire, nous avons tenté de répondre à la question de savoir s'il existe l'adéquation entre l'offre et la demande d'éducation dans l'organisation de cette sous-division et ce, sur le plan géo-quantitatif et qualitatif. Après nos investigations, nos conclusions sont telles que :

- ✚ L'offre de l'éducation n'est pas de bonne qualité car elle ne réunit pas toutes les conditions pour répondre à la demande éducative au plan qualitatif ; par ailleurs au plan géo-quantitatif, il s'est observé un paysage inégalement reparti et enfin, les effectifs scolaires sont largement dépassés dans certaines écoles et, dans les autres les effectifs sont largement faibles. Ce qui explique un décalage très profond entre l'offre et la demande éducative au niveau primaire dans la sous-division urbaine de Kabinda.

Eu égard à ces résultats auxquels nous avons abouti, nous avons suggérés aux décideurs et partenaires de l'éducation ce qui suit :

A. Au Directeur Provincial de l'EPS-INC-LOMAMI I

- De veiller sur les conditions de viabilité dans la création des écoles à travers les services compétents avant d'accorder l'autorisation de fonctionnement et de formuler la demande de l'arrêté de création.

B. Au Sous-Directeur Provincial de Kabinda urbain.

- De veiller sur l'emplacement, le terrain, les bâtiments, les élèves et les enseignants avant de déclarer la viabilité d'une école. Bref, veiller sur l'organisation matérielle et pédagogique.

C. Aux Inspecteurs Itinérants Pool Primaire,

- D'éviter la coterie dans la réalisation des tâches leur dévolues afin de décourager les responsables des écoles non-viables.

D. Aux hommes politiques et aux conventions religieuses,

- De tenir compte des besoins de la population ou de la demande éducative en lieu et place de créer les écoles à des fins lucratives au détriment de la bonne formation des enfants, futurs dirigeants de ce pays.

BIBLIOGRAPHIE

- Cijika Kayombo C., *La planification de l'éducation en Afrique. Mode d'emploi*, L'Harmattan, 2015.
- Circulaire DEPS/A.S./83/CCE/001/77/84/82 du 29 Septembre 1982.*
- Combs, P.H., *Qu'est-ce que la planification de l'éducation ?* Paris : UNESCO (IIEP), 1970.
- Eicher, J.C., *L'économie de l'éducation : analyse économique des investissements éducatifs*, Paris, Edition Economica, 2014.
- Hallak, J., *Investir dans l'avenir : l'éducation en Afrique*. Paris : UNESCO, 1990.
- Ilunga Bumute C., *Problématique de la carte scolaire des écoles secondaire dans le territoire de Kambove. Mémoire de D.E.A, UNILU, 2014.*
- Inter-Agency Network for Education. (INEE), (s.d). *Planification de l'éducation*. Consulté sur <https://inee.org/fr/recueils/planification-de-leducation>
- Kana, E., « *l'inadéquation entre l'offre et la demande de l'éducation au Cameroun : Le cas du département du Logone -et- char* », Article, RGRFF, 2019.
- Le Larousse illustré, édition cinquantième 2010.*
- Lewin, K.M., *Stratégies pour un financement durable de l'éducation*, Paris : UNESCO-IIPE, 2007.
- Loi-cadre de l'Enseignement National N°14/004 du 11 Février 2014.*
- Lupungana, P., *gestion d'une école*. Inspection KIN-EST/POOL de Limeté, éd. des Frères Maristes, 2011.
- Mubuy Mubay Mpier F-X., *comment diriger une école : Tome I, Techniques initiales de l'exercice de la fonction du chef d'établissement (revu, enrichi et actualisé) E.R.P.E 2014.*
- Perrenoud, P., *Les compétences à l'école : Pour développer la pratique réflexive des enseignants*. Paris, : ESF Editeur, 2010.
- RDC., *Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025. Document officiel du Gouvernement de la RDC, version finale, décembre 2015.*
- Toulemonde, B., *La gouvernance des systèmes éducatifs*, Paris : PUF.
- UNESCO. *Qu'est-ce que la planification de l'éducation ? 2025*. Consulté sur le site web de l'UNESCO.
- UNESCO-IIEP. *Méthodes de planification de l'éducation*. Paris : Institut International de planification de l'éducation –IIEP), 2010.
- UNESCO-IIEP. *Planification de l'éducation : concepts et outils*. Paris : Institut International de planification de l'Education, 2015.
- UNESCO-IIEP., *Introduction à la planification de l'éducation : concepts et outils*. Paris : Institut International de Planification de l'Education, 2010.
- UNESCO-IIPE, UNICEF et MINEPSP (RDC) : *Rapport d'état du système éducatif national (RESEN). Pour une éducation au service de la croissance et de la paix*. Dakar, 2014.

UNESCO-BREDA, Guide pratique de la carte scolaire. Dakar : UNESCO, 2011.

Yangoy Epupua, E. *socio-économie de l'éducation*. Cours inédit ; UNIKAB F.P.S.E L1 S.E 2013-2014.